

Cantons actuelles

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **79 (1991)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vaud

La politique au Moulin à Danse

(sch) – La campagne pour les élections nationales commençait, pour Radio Acidule, le 3 septembre avec un débat sur la formation professionnelle des jeunes filles.

Christiane Langenberger en était l'organisatrice, avec l'appui de 5 associations féminines (ADF, BPW, CLAFV, PACTE et ZONTA); elle avait réussi à réunir une palette de personnalités intéressantes et intéressées: un conseiller d'Etat, Jacques Martin, la déléguée à l'égalité, Françoise Pasche, trois responsables de l'orientation et de la formation professionnelle, ainsi qu'une demi-douzaine de jeunes filles exerçant (ou apprenant) un métier non habituel pour les filles.

La présence de ces dernières était particulièrement judicieuse dans ce débat, car entendre des politiciens, des féministes ou

des spécialistes de la formation professionnelle parler de la mentalité des parents, de la palette limitée de professions offerte aux filles, des difficultés psychologiques qu'elles rencontrent... reste très théorique, alors qu'entendre une ébéniste ou une mécanicienne sur autos raconter son parcours, c'est du concret, c'est vivant.

Elles ont chacune eu à convaincre leur entourage (parents, camarades, patron, maîtres de cours professionnels) que leur choix était sérieux, qu'il correspondait à leurs goûts, qu'il ne relevait pas d'un désir de provoquer.

La lutte qu'elles ont dû mener semblait leur avoir donné du caractère, à moins que ce ne soit leur caractère qui leur ait permis de mener cette lutte.

Si c'était à refaire, toutes reprendraient la même décision.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La Faculté de Médecine ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE en cytologie-biologie de la matrice extracellulaire au Département de Morphologie

Charge: Il s'agit d'un poste à charge complète comprenant 6 heures de cours et séminaires hebdomadaires ainsi que la direction de recherches.

Ce poste requiert une expertise pour la culture de cellules et les diverses techniques de morphologie: microscopie optique et électronique, immunocytochimie notamment.

Exigences: Doctorat, de préférence en médecine.

Entrée

en fonction: 1^{er} janvier 1992 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 31 octobre 1991 au **Décanat de la Faculté de Médecine, Centre Médical Universitaire, 1, rue Michel-Servet, 1211 Genève 4**, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Agenda

Connaître pour oser entreprendre

Tel est le titre d'un cours de formation en trois sessions mis sur pied par trois associations genevoises: l'Association pour les droits de la femme, l'Association des femmes universitaires et l'Association des femmes de carrières libérale et commerciales. Cette formation, qui s'étendra sur trois ans, chaque session comprenant 4 cours de 2 heures, démarre le **5 novembre et continue les 12, 19 et 26**. Au menu: les institutions politiques, savoir animer une séance, prendre la parole en public, objectifs de carrière. Se renseigner auprès du CLAF, place de la Synagogue 2, 1204 Genève, tél. (022) 732 10 00 ou 757 12 36. Prix de la première session: 50 francs.

Objectif: mieux vivre

La 58^e Journée vaudoise des femmes aura pour thème «Les femmes et la santé». Elle aura lieu le **samedi 2 novembre**, dès 9 h 30, au Centre paroissial d'Ouchy, à Lausanne. Au programme: conférences d'Anne-Catherine Menétrey, psychologue, et de Grégoire Imbach, physiothérapeute, sophrologue; ateliers sur différents sujets, tels l'alimentation, la relation avec la mort, l'épanouissement par la parole, etc. Prix: 15 francs; repas santé: 7 francs. Se procurer le programme complet auprès du CLAF, av. Eglantine 6, 1006 Lausanne.

Pensions alimentaires

Le Comité vaudois du 14 juin organise une table ronde sur «Les pensions alimentaires après divorce en faveur du(de la) conjoint(e)», avec Pierre-Louis Cornu, Jacques-Michel Grosen, Ursula Nordmann-Zimmermann, Françoise Messant. Cette table ronde aura lieu le **mercredi 30 octobre** à 20 heures à la Maison de la femme, av. Eglantine 6, Lausanne, et sera suivie d'une verrée.

Naissance active

Le deuxième forum de «Naissance active» aura lieu les **25, 26 et 27 octobre** au Centre œcuménique des Eglises, 150, route de Ferney, 1218 Grand-Saconnex (Genève). Au programme: conférences et ateliers sur les différents aspects de la naissance harmonieuse. «Sommes-nous à la fin de l'ère électronique en matière d'accouchement? Comment permettre aux femmes de vivre leur accouchement d'une manière différente?» Prix pour l'ensemble du forum: 200 francs (étudiant-e-s 150 francs). Possibilité de suivre seulement l'une ou l'autre des journées. Renseignements: Naissance active, CP 25, 1253 Vandœuvres.

Développement personnel

Comme chaque année, le centre «F-Information» de Genève organise pour l'automne et l'hiver différents groupes de développement personnel: orientation personnelle, écrire pour devenir, tenir le coup, sandwich philosophique, week-ends d'écriture. Le programme complet peut être demandé à l'adresse suivante: 1, rue des Barrières, CP 757, 1211 Genève 3.

Lycéum-Club

Maison des Charmettes, rue des Charmettes 4, 1003 Lausanne.

Vendredi 11 octobre, à 17 heures: Hélène Zufferey présente son livre *Simon l'Annivard*. Entrée non-membre: 5 francs.

Vendredi 18 octobre à 17 heures: Ariane Schmitt présente son livre sur Agathe Salina. Entrée non-membre: 5 francs.

Vendredi 25 octobre à 17 heures: Janine Massard présente son livre *De l'Utopie à la Réalité*. Entrée non-membre: 5 francs.

Jura

Les métiers n'ont pas de sexe

(bmu) – Dans le cadre de la campagne nationale « Les métiers n'ont pas de sexe », campagne qui a pour but de sensibiliser les filles à la diversification du choix professionnel, les bureaux de l'égalité des cantons du Jura, de Neuchâtel et de Bâle-Campagne lancent une action spécifique dans leur région. Ces trois bureaux mettront l'accent sur un travail d'information dans les écoles. A cet égard, ils organisent un concours de dessin qui donne aux élèves l'occasion d'exprimer leurs réactions par rapport au spot TV « Choisis le métier qui t'intéresse vraiment ; les métiers n'ont pas de sexe ! ». Les enfants de la scolarité obligatoire (4^e et 9^e année) sont invités à créer une affiche alors que les plus grands des écoles supérieures ont la possibilité de réaliser un autocollant.



Tous et toutes à vos postes... de TV!

Du 26 août au 28 septembre

à la TV romande

Ne manquez pas les spots TV sur le thème

de l'égalité dans l'accès aux professions.

De dépasser les clichés, on vit au présent !

Horaires des spots TV

Le 26.08 à 19h00 18.09 à 18h00

27.08 à 19h15 19.09 à 18h15

28.08 à 19h30 20.09 à 18h30

29.08 à 19h45 21.09 à 18h45

30.08 à 19h00 22.09 à 18h00

31.08 à 19h15 23.09 à 18h15

01.09 à 19h30 24.09 à 18h30

02.09 à 19h45 25.09 à 18h45

03.09 à 19h00 26.09 à 18h00

04.09 à 19h15 27.09 à 18h15

05.09 à 19h30 28.09 à 18h30

06.09 à 19h45 29.09 à 18h45

07.09 à 19h00 30.09 à 18h00

08.09 à 19h15 01.10 à 18h15

09.09 à 19h30 02.10 à 18h30

10.09 à 19h45 03.10 à 18h45

11.09 à 19h00 04.10 à 18h00

12.09 à 19h15 05.10 à 18h15

13.09 à 19h30 06.10 à 18h30

14.09 à 19h45 07.10 à 18h45

15.09 à 19h00 08.10 à 18h00

16.09 à 19h15 09.10 à 18h15

17.09 à 19h30 10.10 à 18h30

18.09 à 19h45 11.10 à 18h45

19.09 à 19h00 12.10 à 18h00

20.09 à 19h15 13.10 à 18h15

21.09 à 19h30 14.10 à 18h30

22.09 à 19h45 15.10 à 18h45

23.09 à 19h00 16.10 à 18h00

24.09 à 19h15 17.10 à 18h15

25.09 à 19h30 18.10 à 18h30

26.09 à 19h45 19.10 à 18h45

27.09 à 19h00 20.10 à 18h00

28.09 à 19h15 21.10 à 18h15

29.09 à 19h30 22.10 à 18h30

30.09 à 19h45 23.10 à 18h45

01.10 à 19h00 24.10 à 18h00

02.10 à 19h15 25.10 à 18h15

03.10 à 19h30 26.10 à 18h30

04.10 à 19h45 27.10 à 18h45

05.10 à 19h00 28.10 à 18h00

06.10 à 19h15 29.10 à 18h15

07.10 à 19h30 30.10 à 18h30

08.10 à 19h45 31.10 à 18h45

09.10 à 19h00 01.11 à 18h00

10.10 à 19h15 02.11 à 18h15

11.10 à 19h30 03.11 à 18h30

12.10 à 19h45 04.11 à 18h45

13.10 à 19h00 05.11 à 18h00

14.10 à 19h15 06.11 à 18h15

15.10 à 19h30 07.11 à 18h30

16.10 à 19h45 08.11 à 18h45

17.10 à 19h00 09.11 à 18h00

18.10 à 19h15 10.11 à 18h15

19.10 à 19h30 11.11 à 18h30

20.10 à 19h45 12.11 à 18h45

21.10 à 19h00 13.11 à 18h00

22.10 à 19h15 14.11 à 18h15

23.10 à 19h30 15.11 à 18h30

24.10 à 19h45 16.11 à 18h45

25.10 à 19h00 17.11 à 18h00

26.10 à 19h15 18.11 à 18h15

27.10 à 19h30 19.11 à 18h30

28.10 à 19h45 20.11 à 18h45

29.10 à 19h00 21.11 à 18h00

30.10 à 19h15 22.11 à 18h15

31.10 à 19h30 23.11 à 18h30

01.11 à 19h45 24.11 à 18h45

02.11 à 19h00 25.11 à 18h00

03.11 à 19h15 26.11 à 18h15

04.11 à 19h30 27.11 à 18h30

05.11 à 19h45 28.11 à 18h45

06.11 à 19h00 29.11 à 18h00

07.11 à 19h15 30.11 à 18h15

08.11 à 19h30 01.12 à 18h30

09.11 à 19h45 02.12 à 18h45

10.11 à 19h00 03.12 à 18h00

11.11 à 19h15 04.12 à 18h15

12.11 à 19h30 05.12 à 18h30

13.11 à 19h45 06.12 à 18h45

14.11 à 19h00 07.12 à 18h00

15.11 à 19h15 08.12 à 18h15

16.11 à 19h30 09.12 à 18h30

17.11 à 19h45 10.12 à 18h45

18.11 à 19h00 11.12 à 18h00

19.11 à 19h15 12.12 à 18h15

20.11 à 19h30 13.12 à 18h30

21.11 à 19h45 14.12 à 18h45

22.11 à 19h00 15.12 à 18h00

23.11 à 19h15 16.12 à 18h15

24.11 à 19h30 17.12 à 18h30

25.11 à 19h45 18.12 à 18h45

26.11 à 19h00 19.12 à 18h00

27.11 à 19h15 20.12 à 18h15

28.11 à 19h30 21.12 à 18h30

29.11 à 19h45 22.12 à 18h45

30.11 à 19h00 23.12 à 18h00

01.12 à 19h15 24.12 à 18h15

02.12 à 19h30 25.12 à 18h30

03.12 à 19h45 26.12 à 18h45

04.12 à 19h00 27.12 à 18h00

05.12 à 19h15 28.12 à 18h15

06.12 à 19h30 29.12 à 18h30

07.12 à 19h45 30.12 à 18h45

08.12 à 19h00 31.12 à 18h00

09.12 à 19h15 01.01 à 18h15

10.12 à 19h30 02.01 à 18h30

11.12 à 19h45 03.01 à 18h45

12.12 à 19h00 04.01 à 18h00

13.12 à 19h15 05.01 à 18h15

14.12 à 19h30 06.01 à 18h30

15.12 à 19h45 07.01 à 18h45

16.12 à 19h00 08.01 à 18h00

17.12 à 19h15 09.01 à 18h15

18.12 à 19h30 10.01 à 18h30

19.12 à 19h45 11.01 à 18h45

20.12 à 19h00 12.01 à 18h00

21.12 à 19h15 13.01 à 18h15

22.12 à 19h30 14.01 à 18h30

23.12 à 19h45 15.01 à 18h45

24.12 à 19h00 16.01 à 18h00

25.12 à 19h15 17.01 à 18h15

26.12 à 19h30 18.01 à 18h30

27.12 à 19h45 19.01 à 18h45

28.12 à 19h00 20.01 à 18h00

29.12 à 19h15 21.01 à 18h15

30.12 à 19h30 22.01 à 18h30

31.12 à 19h45 23.01 à 18h45

01.01 à 19h00 24.01 à 18h00

02.01 à 19h15 25.01 à 18h15

03.01 à 19h30 26.01 à 18h30

04.01 à 19h45 27.01 à 18h45

05.01 à 19h00 28.01 à 18h00

06.01 à 19h15 29.01 à 18h15

07.01 à 19h30 30.01 à 18h30

08.01 à 19h45 31.01 à 18h45

09.01 à 19h00 01.02 à 18h00

10.01 à 19h15 02.02 à 18h15

11.01 à 19h30 03.02 à 18h30

12.01 à 19h45 04.02 à 18h45

13.01 à 19h00 05.02 à 18h00

14.01 à 19h15 06.02 à 18h15

15.01 à 19h30 07.02 à 18h30

16.01 à 19h45 08.02 à 18h45

17.01 à 19h00 09.02 à 18h00

18.01 à 19h15 10.02 à 18h15

19.01 à 19h30 11.02 à 18h30

20.01 à 19h45 12.02 à 18h45

21.01 à 19h00 13.02 à 18h00

22.01 à 19h15 14.02 à 18h15

23.01 à 19h30 15.02 à 18h30

24.01 à 19h45 16.02 à 18h45

25.01 à 19h00 17.02 à 18h00

26.01 à 19h15 18.02 à 18h15

27.01 à 19h30 19.02 à 18h30

28.01 à 19h45 20.02 à 18h45

29.01 à 19h00 21.02 à 18h00

30.01 à 19h15 22.02 à 18h15

31.01 à 19h30 23.02 à 18h30

01.02 à 19h45 24.02 à 18h45

02.02 à 19h00 25.02 à 18h00

03.02 à 19h15 26.02 à 18h15

04.02 à 19h30 27.02 à 18h30

05.02 à 19h45 28.02 à 18h45

06.02 à 19h00 29.02 à 18h00

07.02 à 19h15 01.03 à 18h15

08.02 à 19h30 02.03 à 18h30

09.02 à 19h45 03.03 à 18h45

10.02 à 19h00 04.03 à 18h00

11.02 à 19h15 05.03 à 18h15

12.02 à 19h30 06.03 à 18h30

13.02 à 19h45 07.03 à 18h45

14.02 à 19h00 08.03 à 18h00

15.02 à 19h15 09.03 à 18h15

16.02 à 19h30 10.03 à 18h30

17.02 à 19h45 11.03 à 18h45

18.02 à 19h00 12.03 à 18h00

19.02 à 19h15 13.03 à 18h15

20.02 à 19h30 14.03 à 18h30

21.02 à 19h45 15.03 à 18h45

22.02 à 19h00 16.03 à 18h00

23.02 à 19h15 17.03 à 18h15

24.02 à 19h30 18.03 à 18h30

25.02 à 19h45 19.03 à 18h45

26.02 à 19h00 20.03 à 18h00

Vaud

Entre deux mondes

(srl) – Jusqu'à présent, les associations qui se préoccupent de l'insertion professionnelle des femmes ont surtout cherché à aider les femmes à se recycler après une interruption plus ou moins longue de leur activité rémunérée. «Clés pour le travail», à Lausanne, a déjà offert à de très nombreuses volées de femmes des stages dans ce but. Cette année, l'association vaudoise innove en prenant le problème de la jonction entre vie familiale et vie professionnelle

par un autre bout. Elle met sur pied une formation en 8 soirées à l'intention des femmes qui sont déjà actives professionnellement et qui se trouvent confrontées à la nécessité d'un désengagement partiel ou total pour des raisons familiales.

Le dilemme peut être très douloureux, pour une jeune femme active et bien formée: comment gérer le changement lorsque l'enfant paraît? Comment ne pas lâcher complètement prise, comment poser des jalons pour l'avenir?

La formation aborde aussi bien les problèmes psychologiques de la «double ambition»

– combien de femmes, dans ce type de situation, parlent de «sacrifice»! – que les problèmes plus concrets d'organisation de la vie du couple ou de relations avec l'employeur, avec qui on tentera, par exemple, de négocier un «contrat de maternité».

Le cours commence le 21 octobre, c'est donc le tout dernier moment pour s'inscrire au (021) 311 22 19. Mais si vous ne pouvez pas vous décider tout de suite, sachez qu'un deuxième cours aura lieu au printemps. Renseignements au même numéro ou à l'adresse suivante: «Clés pour le travail», rue Curtat 4, 1005 Lausanne.

L'association lausannoise se signale cet automne par l'intensité de ses activités, puisqu'elle met également à son programme, outre le cours présenté ci-dessus, une journée de formation sur le thème de la reconnaissance des acquis avec un spécialiste de la question, la Canadienne Marthe Sansregret. Cette journée aura lieu le 25 octobre à

l'aula de l'EPFL, avenue de Cour 33, à Lausanne, de 8 h 30 à 17 heures, et marquera le 10^e anniversaire de «Clés pour le travail».

La reconnaissance des acquis permet une valorisation optimale des ressources humaines, en accordant plus d'importance aux apprentissages faits en dehors des institutions scolaires. Cette approche favorise un décloisonnement entre connaissances théoriques et empiriques, et s'avère particulièrement intéressante pour les femmes. En effet, il a été démontré que les habiletés acquises par les femmes dans leur travail non rémunéré peuvent correspondre aux habiletés exigées par les employeurs.

La journée du 25 octobre, à laquelle on peut s'inscrire à l'adresse ci-dessus, s'adresse aux professionnels concernés par les ressources humaines et à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent mieux mettre en valeur ce que la vie leur a enseigné.



Que deviennent les projets professionnels lorsque l'enfant paraît?

Neuchâtel

Le BEF: inauguration officielle

(ib) – Cette fois, ça y est. Le Bureau de l'égalité et de la famille du canton de Neuchâtel est installé définitivement dans ses murs à La Chaux-de-Fonds. Le 2 septembre dernier, les locaux étaient inaugurés officiellement par deux conseillers d'Etat et des conseillers communaux de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Belle représentation qui peut augurer d'un large soutien, bien nécessaire.

Dans les discours, le long cheminement des femmes fut rappelé. Il y a neuf ans que l'ADF lançait les premières revendications d'un Bureau de la condition féminine, demandes relayées par différentes motions et la décision de l'Etat de faire établir un rapport sur

l'état de situation des femmes neuchâtelaises. Entre-temps, une commission œuvrant sur le statut de la famille dans le canton était aussi mandatée et lors de l'aval donné par le Grand conseil en 1989, il a paru naturel d'unir les deux problématiques, famille et égalité.

La déléguée nommée, Mme Catherine Laubscher Paratte, est ravie de cette conjonction, les deux aspects lui paraissant intimement liés. Pour mener cette double tâche, elle est secondée par Mmes Hélène Bays-Matile, collaboratrice, et Marlène Micheloni, sociologue, cela pour un total de 1 poste et demi. C'est Mme Marie-Antoinette Crelier qui assume la présidence du Conseil de la famille et de l'égalité, organe composé de 15 membres représentant les milieux politiques et organisations concernées.

Selon la décision du Grand conseil, le BEF a cinq ans pour

prouver son utilité; voilà déjà une année que ses responsables embrassent les problèmes, avec dynamisme, volonté et une certaine audace, mais elles n'ont pas de temps à perdre.

Le panorama des élections nationales, vu du canton de Neuchâtel, a subi quelques modifications depuis la publication du dossier de FS. A droite, pour l'ex-Action nationale, les démocrates suisses aligne une nouvelle candidate, Mme Lonny Flückiger et à gauche, sur une liste dénommée «Pour une politique en faveur des travailleurs», se trouve Mme Anne Duvanel. Arrivée en ultime délai, cette dernière liste clôt le nombre de candidatures à 31 personnes, dont 8 femmes, pour 7 listes. Avec près de 25% de candidatures féminines, le compte ne s'annonce pas très bon pour l'échéance d'octobre.

COURRIER

Voter pour les femmes: oui, mais...

Voter pour une femme ne fait pas toujours progresser l'égalité entre femmes et hommes. Je pense en particulier à une candidature féminine du Parti libéral vaudois pour le Conseil national. Lors de la révision du droit matrimonial, la politicienne en question avait publiquement pris position contre le nouveau droit, mettant en avant des considérations conservatrices.

Lors de la prochaine législature, le Parlement devra se prononcer sur divers sujets liés de près ou de loin à la question de l'égalité entre femmes et hommes. C'est la présence au sein du Parlement de femmes progressistes qui fera avancer la cause de l'égalité.

Margrit Krause, Pully